



## COMMUNIQUE

### MANIFESTATION DU 15 SEPTEMBRE 2016

Le lundi 12 septembre, l'intersyndicale a rencontré le Préfet de Police ainsi que la direction de la DOPC sur les conditions d'organisation de la manifestation du 15 septembre.

D'entrée de jeu, la délégation CGT a vivement protesté contre les conditions inacceptables dans lesquelles se sont déroulées les dernières manifestations.

Plusieurs militants, notamment, chargés d'assurer la sécurité du cortège, ont été arrêtés et font l'objet de poursuites judiciaires, amplifiant les actes de criminalisation syndicale. La délégation CGT a également protesté contre l'impossibilité de rejoindre la manifestation en cours de parcours.

Le droit de manifester est aujourd'hui clairement remis en cause, à la « faveur » de l'état d'urgence qui fournit un prétexte pour tenter de museler le mouvement social et faire taire les organisations syndicales.

La Préfecture de Police veut aujourd'hui mettre en place des conditions draconiennes entre autre, pour l'accès des véhicules syndicaux sur la manifestation. En clair, la préfecture de police, sous prétexte de mise en œuvre de mesures techniques crée les conditions d'une quasi interdiction de manifester dans les faits.

Nous invitons tous les manifestants à éviter toutes les provocations d'où qu'elles viennent.

Notre objectif est la création d'un rapport pour obtenir l'abrogation de la loi travail et la satisfaction de toutes les revendications des salariés.

Montreuil, le 14 septembre 2016